Obligation alimentaire

D = f:f =	0040	

Par fifa2018

Bonjour, ma s?ur et moi n'avons pas vu nos parents depuis 34 ans. Ils ne voulaient pas de nous. Ils étaient spéciaux. On n'avait pas le droit à la salle de bain ni aux wc. Ils prenaient des médicaments pour dormir le jour donc on ne devait pas ouvrir les volets ni faire de bruit. Ils m'appelaient tas de graisse, tas de viande, gueule d'empeigne. Quand on a travaillé à 16 ans, ils prenaient l'argent pour eux jusqu'à nos 18 ans. Ils ont volé du gasoil dans des véhicules, ils nous faisaient voler nos vêtements. Aujourd'hui on nous réclame l'obligation alimentaire pour notre père. Sommes nous obligées ?